



Association La Randallaz

La Balme de Sillingy

Association Loi 1901 déclarée en préfecture de Haute-Savoie et enregistrée sous le numéro W741009208

AVENANT « COVID »

Les interdits

Interdiction de randonner pour toute personne avec fièvre ou état grippal même léger

Interdiction des contacts physiques : embrassades, poignées de mains ...

Interdiction d'échanger verre, gobelet, confiseries, bâton, stylo, gel hydroalcoolique, crème solaire ...

Interdiction de participer au covoiturage sans masque

Interdiction de covoiturer à 5 personnes dans une voiture

Interdiction d'échanger fruits à coque, confiseries ... durant la randonnée et au moment du repas.

Les obligations

Obligation pour chaque randonneur d'avoir ses propres masque, gel hydroalcoolique et lingettes

Obligation du port du masque :

- dès l'arrivée au Tornet
- durant l'organisation du covoiturage
- durant le transport
- durant les préparatifs d'habillage/ déshabillage/ changement de chaussures au départ et au retour de la randonnée

Obligation de garder le masque jusqu'au retour à sa propre voiture

Obligation de se désinfecter les mains avant de monter dans les voitures, et au moment du repas

Obligation de tousser ou d'éternuer dans son coude

Obligation de maintenir 2 mètres de distance entre chaque randonneur pendant la randonnée

Obligation de maintenir 1 mètre de distance entre chaque randonneur pendant le repas

Obligation de mettre son masque au moment de la distribution des boissons (vin, café) sans aucun échange toléré de verre ou gobelet entre randonneurs

Obligation d'informer le club dès l'apparition de toux ou de fièvre après avoir participé à une randonnée

Obligation après l'apparition des premiers symptômes de se faire tester et d'informer le club

Obligation aux covoitureurs d'archiver les noms et les dates des personnes covoiturées

**Merci d'appliquer toutes ces mesures par respect pour tous les randonneurs
et pour ne pas être un vecteur de la maladie.**

**NB: Par mesure de sécurité,
dès qu'une personne nous aura signalé des symptômes suspects,
les randonnées seront suspendues le temps de connaître le résultat du test de dépistage.**

Mise à jour du 21/08/2020